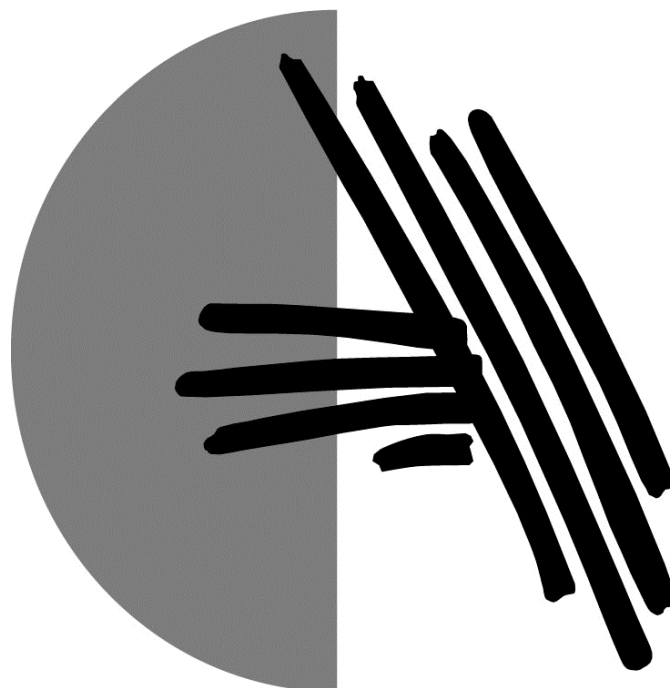


P
R
O
C
E
S
-
V
E
R
B
A
L



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORMANDIE

SESSION
DU 23 AVRIL 2007

Sommaire

Sommaire	2
Introduction, par M. Daniel GENISSEL	6
Les comptes financiers par service en 2006	9
Structure budgétaire par service	10
Comité d'Expansion Agroalimentaire	10
Service Observatoire	10
Le Service Actions Economiques et Développement Agricole.....	11
Service Formation-Emploi	11
Service Cidricole de Basse-Normandie	11
Service Médias Interactifs	11
Service Général	11
Comparaison des résultats des exercices 2005 et 2006	12
Débat	14
Délibérations	15
Délibération sur le compte financier du Service Médias Interactifs	15
Délibération sur le compte financier général	15
Délibération relative à l'indemnisation des membres de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie	15
Délibération relative aux délégations d'attributions de la Session au Bureau.....	15
Adoption du procès-verbal de la Session du 20 novembre 2006	16
L'activité 2006 de la Chambre Régionale d'agriculture	17
Comité d'Expansion Agroalimentaire	18
Service Élevage	19
Service Économie, Développement et Territoires	20
Service Formation, Emploi, Travail	22
Service Médias Interactifs	23
Service Régional Cidricole.....	24
Service Général	25
Mise en place des comités d'orientation et des commissions de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie	27
A. Deux Comités d'orientation.....	28
1. Comité d'orientation "Recherche - Développement - Formation"	28
2. Comité d'Orientation Régional de l'Élevage (CREL)	30
B. Quatre commissions	31
1. Économie et Prospective	31
2. Environnement	31
3. Agritourisme.....	32
4. Emploi-Formation-Ressources humaines (Basse-Normandie)	32
C. Deux Comités de Services	33
1. Comité d'Expansion Agroalimentaire de Normandie	33
2. Comité Cidricole Normand	33
D. Groupe de travail "Territoires / Développement rural".....	34
Débat	35
Désignations.....	36
Représentation des Chambres d'Agriculture de Normandie dans les services et groupes de travail de l'APCA	39
Représentation de la CRAN dans diverses instances	42
Économie régionale : l'année agricole 2006 en Normandie	44
Questions diverses	46
Proposition de calendrier des dates des prochaines Sessions	47
Conclusion des travaux de la Session par M. Jean-Karl DESCHAMPS, vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie	48
Annexe 1	Erreur! Signet non défini.
Annexe 2	Erreur! Signet non défini.

Le lundi 23 avril 2007, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie s'est réunie, en Session, à Caen.

Ouverture de la séance à 14 h 45.

Membres

Présents :

Calvados : Michel LEGRAND, Robert DE FORMIGNY, Yves LEBAUDY, Patrice LEPAINTEUR, Jean-Noël VANDEVIVERE, Dominique CARRE, Daniel COURVAL, James LOUVET, Pierre ROLLAND

Eure : Emmanuel JOIN-LAMBERT, Antoine CARTENET

Manche : Rémi BAILHACHE, Serges DESLANDES, Eric LECLER, Raymond BRETON, Michel MERIENNE, Jacques LEMOIGNE, Josiane BELIARD

Orne : Daniel GENISSEL, Martine MOULIN, Joël LAUMAILLE, Jean-Pierre FONTAINE, Florent MICHEL

Seine-Maritime : François FIHUE, Yves CARPENTIER, Arnold PUECH D'ALISSAC, Christian CABIN, Didier LHOMMET, Georges DE CHEZELLES, François LEGRAS

Excusés :

Régis CHEVALLIER, Henri DE VENEVELLES, Jean-Yves HEURTIN, Fabienne FERREY, Michel DUPUY, Didier LEFEBVRE, Pascal FERREY, Marcel JEANNE, Jean-Louis BELLOCHE, Hervé PERONNE, Eric AVENEL

Membres associés

Présents :

Jean-Pierre CARNET, Jean-Maurice LECARPENTIER, Loïc DUCLOUÉ, François DUMOUCHEL, Bruno LANGEVIN

Autres participants

Présents :

M. Jean-Karl DESCHAMPS	Vice-Président de la Région Basse-Normandie
M. Jean MOUCHEL	Président d'honneur de la CRAN
Mme Anne DUTREMÉE	Jeunes Agriculteurs de Normandie
M. Yves AMIET	Directeur de l'Union Syndicale Agricole 76
Mme Stéphanie CLOUET	Confédération Paysanne pour la Basse-Normandie
M. Jean-Claude MALO	Porte-parole Confédération Paysanne pour la Haute-Normandie
M. Dominique GUENIER	Président du CER de l'Eure
M. Jean-Marie SERONIE	Directeur du CER de la Manche
M. Michel LE LAN	Directeur de la Chambre d'Agriculture du Calvados
M. Henri SENTILHES	Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime
M. Jérôme AUCKENTHALER	Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime
M. Alain LEFEBVRE	Chef du SERDA
M. Jacques CHEVALIER	Directeur de la Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Claire AUDUSSEAU	Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Sophie HAMON-LE GUYADER	Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Gwenaëlle GAIN	Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Martine THEAULT	Chambre d'Agriculture de Normandie
M. David BIORET	Chambre d'Agriculture de Normandie

Excusés :

M. Cyrille SCHOTT	Préfet de la Région Basse-Normandie
M. Pascal JOLY	SGAR de Basse-Normandie
Mme Odile BOBENRIETHER	DRAF de Haute-Normandie
M. Maurice DROULIN	Président du CESR de Basse-Normandie
Mme Marie-Françoise GAOUYER	Région Haute-Normandie
M. Georges CORNIER	Président de la CRCI de Basse-Normandie
M. Dominique HERREMANS	CRCI de Basse-Normandie
M. Serge TURPIN	Président de la Chambre de Métiers du Calvados, représentant le président de la Chambre Régionale de Métiers
M. Jean-Yves HEURTIN	Président des Jeunes Agriculteurs de Normandie
M. Jacques LEPELTIER	Président de l'URDAC
M. François DUFOUR	Porte-parole de la Confédération Paysanne pour la Basse-Normandie, Représenté par Mme Stéphanie CLOUET
M. Pierre SAUVEE	Président du CER Normandie, représenté par M. Dominique GUENIER
M. Gérard COMMEAUX	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Eure
M. Patrice PREVEL	Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Manche
M. Bruno CHARUEL	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Orne

Introduction, par M. Daniel GENISSEL

Le président Daniel Genissel ouvre la Session de Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, en présentant l'ordre du jour tel que l'ont reçu les membres :

- les comptes financiers 2006 ;
- les services et leur activité ;
- la suite de la mise en place des représentations et participations, notamment les comités d'orientation et les commissions de la Chambre Régionale, et des désignations au sein de diverses instances ;
- les comptes départementaux de la région Normandie ;
- le document Agriscopie 2006, présentant l'agriculture et de l'agroalimentaire de la région.

Le président Daniel Genissel présente à l'assemblée les membres associés désignés lors de la Session d'installation :

- M. Jean-Pierre Carnet, au titre de sa compétence en agritourisme ;
- M. Jean-Maurice Lecarpentier, au titre de l'ARETAR (entreprises de travaux agricoles pour la région Basse-Normandie) ;
- M. Loïc Ducloué, au titre de l'agriculture biologique ;
- M. François Dumouchel, représentant l'UNEP Normandie (métiers du paysage) ;
- M. Jean-Luc Duval, au titre de la filière cidricole et de l'ARDEC ;
- M. Bruno Langevin, au titre de sa spécialisation dans l'emploi-formation ;
- M. Philippe Demaegdt, au titre du Conseil des chevaux de Normandie.

Il remercie la presse pour sa présence et pour le fait de relater l'ensemble des travaux que la Chambre conduit.

Le président Daniel Genissel aborde ensuite des points d'actualité.

Il revient tout d'abord sur le taux de participation important qui a marqué la journée électorale de la veille. Passée cette première partie de campagne, les candidats vont pouvoir prendre position sur les aspects fondamentaux, dont les enjeux agricoles.

Il s'agit de choix nationaux quant à la place que l'on veut réserver à l'agriculture dans notre société. L'actualité nous rappelle aussi fréquemment l'existence de choix au niveau international. Ainsi, les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui ne connaissent pas de "vacance de pouvoir", vont se poursuivre. La France devra s'exprimer rapidement sur la façon dont elle entend défendre son agriculture face à ces enjeux internationaux. Elle devra aussi pouvoir convaincre une majorité de pays européens à vouloir une agriculture forte, reconnue, à la fois exportatrice et présente sur bon nombre de marchés, que ce soit dans les domaines traditionnels alimentaires et au-delà, dans les secteurs non alimentaires.

D'autres enjeux apparaissent également au niveau européen : l'agriculture est conditionnée par les décisions prises dans le cadre de la Politique Agricole Commune. A la veille d'un bilan de santé, voire d'une révision, il faudra que le(la) président(e) de la République française ait une vision claire du mandat qu'il(elle) donne à l'agriculture, de façon à ce que, avec l'ensemble des 27 autres pays, l'éventuel bilan de santé porte bien sur les fondements de l'agriculture européenne.

A l'échelle nationale, il existe des sujets d'importance, concernant notamment les aspects budgétaires. Ainsi, on a fait des choix s'agissant des dossiers de prime à l'herbe : après un certain nombre de répartitions budgétaires entre des utilisations de crédits européens et des utilisations de crédits français, on s'aperçoit que les crédits français destinés à la prime herbagère agri-environnementale ne sont à la hauteur ni des engagements des agriculteurs, ni des besoins existants pour ces mesures. Il faudra bien préciser ces choix parce que l'agriculture constitue un tout, tant par ses aspects économiques, qu'environnementaux, de choix de société, d'emploi, de qualité de vie et de compétitivité.

Ce sont des enjeux fort importants, sur lesquels les deux candidats restant en lice devront se positionner pour permettre à l'agriculture de choisir en toute connaissance de cause.

Ces choix ne s'effectuent pas uniquement selon des aspects corporatistes : l'ensemble des choix de société se retrouve.

Avec la Politique Agricole Commune, le secteur laitier connaîtra des évolutions importantes. En effet, au-delà de 2015, on ne pourra vraisemblablement plus proroger les quotas laitiers. Aussi, notre région devra réfléchir et agir pour que l'aspect économique, les correspondances entre la production, à laquelle nous avons capacité à répondre, et les besoins, puissent s'articuler. Que ce soit dans ce domaine ou dans d'autres domaines de production, la bonne adaptation et la cohérence économique entre production et besoins, par l'intermédiaire des outils, des institutions interprofessionnelles existantes, devront devenir très opérationnelles. Les Chambres d'Agriculture de la région doivent donc participer pleinement à cette fortification des aspects économiques.

Par ailleurs, l'ensemble des négociations et des réformes concernant les organisations de commerce ou les organisations communes de marchés vont également avoir un impact en Normandie, par exemple pour tout ce qui touche à la filière fruits et légumes. Dans ce domaine, on peut espérer que la bonne organisation économique de la région, qui est souvent mise en avant, permettra de maintenir un esprit de compétitivité et pourra se renforcer.

Depuis la dernière Session, le réseau a poursuivi sa mise en place : dans les Chambres Départementales, les membres ont déjà commencé à organiser leur mandature. Au niveau national, l'APCA compose ses instances. Lors de la Session d'installation de l'APCA, Luc Guyau a été reconduit dans sa fonction de président. M. Daniel Genissel félicite M. Rémi Bailhache, qui a été confirmé en tant que membre du Bureau de l'APCA, sur proposition de la Chambre Régionale.

L'APCA a pris l'option de chercher à resserrer l'ensemble des Chambres Départementales et Régionales dans un véritable réseau national des Chambres d'Agriculture. Cela l'a amenée à revoir un certain nombre de fonctionnements, notamment ceux des commissions et comités ; la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie va donc devoir, au cours de cette Session, faire des propositions répondant à ce nouveau fonctionnement et à ces nouveaux besoins.

Le travail de la Chambre Régionale se poursuit en marge de cette organisation. Par exemple, en matière d'agritourisme, les opérations *Bienvenue à la ferme* se sont à nouveau mises en place, avec une nouveauté pour 2007 : l'action de promotion, qui auparavant durait un week-end, s'étale désormais sur trois week-ends (du week-end de Pâques au 29 avril). L'introduction de nombreuses innovations permet d'enregistrer une bonne participation à ces journées. L'ensemble de ces actions est rendu possible grâce à la participation d'agriculteurs très professionnels et à la conduite d'opérations de communication ; dans ce cadre, la presse constitue évidemment un relais indispensable.

Un autre évènementiel prévu prochainement : les *Prairiales*, qui mettent en valeur l'utilisation des prairies et leur gestion. Cette manifestation aura lieu sur le domaine du Pin, dans l'Orne, le 14 juin prochain. Cette action est menée par les Chambres d'Agriculture de Normandie, en partenariat très large avec l'ensemble des organismes qui sont intéressés par la valorisation de l'herbe et son exploitation.

D'autres événements de communication à l'initiative de la Chambre Régionale sont prévus :

- le concours de la Saint-Jean des Cidres, le 18 juin ;
- le deuxième concours de l'innovation agroalimentaire, dont les jurys, à la fois techniques et de consommateurs, vont avoir à récompenser les meilleurs produits innovants présentés par les entreprises en 2007. Cette année, un partenariat plus étroit avec le distributeur Carrefour mettra davantage en avant les produits qui seront récompensés.

En l'absence de demandes de prise de parole, le président Daniel Genissel propose d'aborder le premier point de l'ordre du jour.

Les comptes financiers par service en 2006

M. Jacques Chevalier présente les comptes financiers des services en 2006 (*annexe 1*).

- Résultat dégagé de 19 104,09 €, tous services confondus
- Déficit de 9 767,41 € pour le Service Médias Interactifs (service historiquement construit avec les Chambres Départementales d'Agriculture avec un budget séparé)
 - ⇒ **Résultat consolidé de fonctionnement de 9 336,68 €.**
- Résultat pour l'ensemble des services (hors Service Médias Interactifs) de 17 981,61 €
- Déficit de 401,20 € du Service Médias Interactifs
 - ⇒ **Résultat consolidé d'investissement de 17 580,41 €.**

Pour l'exercice 2006, l'évolution consolidée du **fonds de roulement** s'élève ainsi à **26 917,09 €**.

Les dépenses réalisées en 2006 par la Chambre Régionale (environ 6,61 M d'€) se distinguent en :

- **35,5 % de fonds à gérer** par :
 - les SUAD de Haute-Normandie (34 %) et de Basse-Normandie (53 %) à travers le Programme Régional de Développement Agricole ;
 - le service Formation-Emploi de Basse-Normandie, qui gère des actions de formation avec le Conseil Régional de Basse-Normandie, dans les Chambres d'Agriculture et au CDFA de Basse-Normandie ;
 - le service Actions Economiques et Développement Agricole (l'AEDA, pendant du SERDA pour la Basse-Normandie), à hauteur de 5,9 %, correspondant à la gestion des fonds du Compte d'Affectation Spécial Développement Agricole et Rural (CASDAR) pour un appel à projets sur les systèmes herbagers (valorisation de l'herbe).
- **64,5 % d'opérations spécifiques des services** :
pour 4,26 M d'€, qui se répartissent sur l'ensemble des services.

STRUCTURE BUDGETAIRE PAR SERVICE

Comité d'Expansion Agroalimentaire

L'exercice 2006 présente un déficit de 34 619 €, essentiellement lié à trois facteurs :

- une moindre activité des salons : même si le SIAL reste un salon de taille, globalement, l'activité salons marque plutôt une diminution. Les entreprises adhèrent moins à ce genre d'activité et préfèrent plutôt des missions individuelles, que la Chambre est d'ailleurs en train de concevoir en offre de service dans l'évolution du Comité ;
- un manque de subventions, en particulier de la Région Haute-Normandie pour le SIAL ;
- depuis 2005 et surtout 2006, une "autonomisation" - pour reprendre le terme consacré - d'IRQUA-Normandie, qui se traduit par une diminution du nombre de personnes mises à disposition par la Chambre Régionale à IRQUA-Normandie, et donc moins de recettes en provenance de l'Institut.

Service Observatoire

L'excédent s'élève à 25 721 €, avec en particulier une bonne activité d'études, notamment un travail réalisé avec l'interprofession viande, qui a permis à ce service de bien équilibrer ses comptes en 2006.

Le Service Actions Economiques et Développement Agricole

Il dégage aussi un bénéfice de 23 671 €, essentiellement lié à des reliquats de programmes antérieurs, notamment pour solder un certain nombre de conventions en fin de cycle 2000-2006.

Service Formation-Emploi

L'excédent de 5 707 € résulte essentiellement de toutes les actions menées dans le cadre de la Convention Partenariale d'Objectifs avec la Région et l'État. L'excédent est cependant peut-être moindre qu'habituellement, en raison notamment de la fin du pilotage du programme de formation des contrôleurs laitiers.

Service Cidricole de Basse-Normandie

Il présente un excédent de 21 842 €, lié essentiellement à une activité d'appui technique plus importante, notamment dans le cadre de la création du Comité Cidricole Normand avec l'ensemble des organisations de producteurs : cela a permis l'augmentation du nombre de producteurs bénéficiant de l'appui technique, ce qui s'est traduit dans le budget de ce service.

Service Médias Interactifs

Il fait apparaître un déficit de 9 767 €, principalement lié à l'investissement dans l'outil geofertil@net, dont les recettes, pas encore connues à ce jour au niveau national, interviendront sans doute sur l'exercice 2007.

Service Général

Il affiche une perte de 23 220 €, correspondant globalement à la prévision lors de la présentation du budget modificatif concernant ce service, liée pour l'essentiel au changement de statut de Claire Audusseau, qui est depuis le 1er janvier 2007 salariée de la Chambre Régionale, mais qui en 2006 était passée à mi-temps à la Chambre Régionale, représentant donc une charge plus importante pour ce service. A cela s'ajoutent un certain nombre de mouvements de personnel et à la prise en compte totale du changement de direction pendant l'exercice 2006.

COMPARAISON DES RESULTATS DES EXERCICES 2005 ET 2006

Cette comparaison pour le fonctionnement, avec une ventilation service par service, montre l'évolution par rapport à l'année précédente, avec un excédent de près de 47 000 €, contre 9 000 € cette année ; on constate le même phénomène pour les opérations en capital.

En ce qui concerne l'évolution des **dépenses**, les prévisions inscrites au budget modificatif 2006 ont été réalisées à 94,3 %, avec :

- -8,4 % en frais de personnel par rapport à la somme inscrite au budget modificatif ;
- +5,1 % pour les frais de gestion ; et
- -20,3 % pour l'activité salons.

Celle-ci, plus importante les années paires, elle a été proportionnellement un peu moins importante que d'autres années paires, compte tenu de sa réduction structurelle au Comité d'Expansion Agroalimentaire.

Les dépenses de 2006 marquent une diminution de 3,2 % par rapport à celles de 2005. Ceci est dû à :

- une baisse des frais de personnel de 7,4 %, essentiellement. Celle-ci avait été vue lors de la présentation du budget modificatif et du budget primitif 2007, la Chambre Régionale adaptant ses effectifs pour tenir compte des récents mouvements intervenus, touchant aussi bien la direction, les chefs de service et des départs sur d'autres postes ;
- frais de gestion : -9,1 % ;
- espaces et services : +55,4 %, en raison du phénomène d'année paire par rapport à l'année passée.

Les **recettes** ont été réalisées par rapport au budget modificatif à 95,1 % :

- prestations de service : +3,9 % ;
- CASDAR, développement agricole : -4,3 % ;
- recettes provenant des Régions : -21,3 % (baisse des recettes provenant de la Région Basse-Normandie) ;
- foires et salons : -24,5 %.

Par rapport à 2005, on enregistre une baisse globale de 4 % :

- -14,6 % en prestations de services ;
- -16 % pour le CASDAR : on travaille en réalisation sur ce budget ; l'acompte versé pour 2007 n'apparaîtra donc que sur le budget 2007 ;
- +50,1 % pour l'activité salons ;
- -3,3 % concernant l'apport des Régions ;
- +3,7 % de la part des Chambres Départementales, dans le cadre des dotations votées lors de la Session qui avait adopté le budget primitif. Mais comme globalement l'ensemble du budget diminue un peu, la part provenant du financement des Chambres Départementales, qui progressait normalement, se trouve davantage consolidée.

Concernant les **opérations en capital** :

- les opérations courantes (35 000 € au budget) ont été réalisées pour 21 106 €, essentiellement dans des investissements de bureaux, des stores et quelques équipements non prévus initialement dans le budget relatif à l'extension des bureaux ;
- les opérations exceptionnelles étant des opérations de solde de l'extension des bureaux, concernant le ravalement de façade en particulier ;
- les opérations du SMI, essentiellement liées au parc micro, prévues pour 15 000 €, ont été réalisées à 11 758 €.

Ce qui donne un écart général de 17 458 €.

Tout cela se traduit sur l'évolution des **fonds de roulement** :

- celui du service Médias interactifs s'affiche à 254 053 €, soit 7,98 mois de dépenses courantes ;
- la progression continue pour celui de l'ensemble des services avec 997 099 €, soit 3,17 mois de dépenses courantes ;
- si l'on consolide l'ensemble des services, le fonds de roulement représente 3,76 mois de dépenses courantes, chiffre qui se situe à peu près dans la moyenne des Chambres Régionales d'Agriculture de France, compte tenu des tableaux de bord communiqués par l'APCA ces derniers mois.

La présentation de ces comptes fait ainsi apparaître un exercice 2006 qui se conclut de façon relativement satisfaisante, bien que l'on sente très bien la forte diminution des marges de manoeuvre, notamment en raison de la fin des programmes, de la fin d'une génération de fonds européens (en particulier le FEOGA), ce qui avait conduit la Chambre Régionale à présenter un budget primitif 2007 qui va s'avérer beaucoup plus compliqué à réaliser. Mais dans l'ensemble, l'activité 2006 permet de consolider encore légèrement la situation financière de la Chambre Régionale.

Le président Daniel Genissel remercie M. Jacques Chevalier pour cette présentation des comptes financiers 2006.

Les membres nouvellement élus n'ont pas participé à ces comptes. Cette présentation leur permet cependant d'appréhender d'ores et déjà l'importance du budget de la Chambre Régionale : un peu plus de 6 M d'€, avec quelques fonds à gérer. Une part vient des Chambres Départementales d'Agriculture (environ 22 %). Le reste du budget est équilibré par des conventions, des missions, des services directs.

Le président Daniel Genissel donne ensuite la parole à l'assemblée, pour toute demande de précision ou commentaire.

DEBAT

M. Michel Le Lan revient sur les pages 10 et 11 des comptes financiers des services. Le Service Médias Interactifs fait jusqu'à présent l'objet d'une comptabilité distincte. Or, une nouvelle présentation budgétaire, avec un budget unique, est prévue à partir du 1er janvier 2008. Cependant, si l'on reprend l'historique de ce fonds Médias Interactifs, on s'aperçoit que la participation des Chambres d'Agriculture normandes a été à géométrie variable depuis sa création. Trois Chambres (celles de la Manche, de l'Eure et du Calvados) ont surtout contribué à la constitution de ce fonds de roulement, qui contient aujourd'hui 250 000 €.

La Chambre de la Seine-Maritime a rejoint tout récemment, il y a deux ou trois ans, le Service Médias Interactifs ; elle n'a donc pas contribué à constituer ce fonds de roulement. La Chambre de l'Orne y est entrée avec l'arrivée de Bruno Charuel dans les années 2000.

Il se posera donc une question d'équité lors de la présentation du budget unique en 2008 : si ce fonds de roulement entrait dans le fonds de roulement général, il est évident que les trois Chambres qui l'ont constitué seraient nécessairement lésées.

M. Michel Le Lan préfère soulever la question aujourd'hui pour que l'assemblée y réfléchisse : c'est donc un vrai problème qu'il faudra trancher et régler.

Le président Daniel Genissel confirme que l'APCA souhaite une certaine normalisation comptable, qui mettra aussi davantage en avant les aspects politiques soutenus dans les Chambres départementales et régionales.

Si la CRAN présente le Service Médias Interactifs séparément, c'est bien parce que les Chambres n'adhèrent ou ne s'impliquent pas de la même façon. La présentation actuelle permet donc de bien visualiser le fonctionnement de ce service par rapport aux autres comptes de la Chambre Régionale, y compris jusqu'à son fonds de roulement, c'est-à-dire l'ensemble des sommes qui y ont été apportées et restent inutilisées à ce jour.

Pour 2008, la Chambre devra effectivement réfléchir à la manière dont elle va agréger les deux budgets actuels, y compris les deux fonds de roulement, en veillant à l'équité entre ceux qui ont apporté et ceux qui ont moins apporté pour différentes raisons. Il faudra sans doute retenir un raisonnement assez général.

M. Jacques Chevalier souhaite apporter un complément d'information. Il s'exprime sous le contrôle du président historique, Jean Mouchel, qui a initié ce Service Médias interactifs. A l'origine, les élus de l'époque, pensant que c'était une activité à risque (il s'agissait alors d'activités innovantes autour de Guillaume Tel), avaient souhaité bien la détacher dans ce service, ce qui a donné cette construction. La participation des Chambres a varié dans le temps, notamment avec le développement ou le non-développement du Minitel et de certains services. Un historique devra peut-être être fait pour répondre à la question de M. Le Lan.

M. Chevalier note que la contribution des Chambres Départementales d'Agriculture à ce service est de l'ordre, en moyenne, d'un quart du budget du service. La capacité à produire un fonds de roulement a été permise par un certain nombre de financements et d'activités générés par la Chambre Régionale d'Agriculture stricto sensu.

M. Rémi Bailhache propose que le Bureau puisse s'approprier puis approfondir cette réflexion lancée par Michel Le Lan. Il revient sur le fait qu'à l'époque ces actions étaient considérées comme à risque, raison pour laquelle il a été fait un compte séparé. Si l'activité avait perdu de l'argent, quelle aurait été la contribution de ceux qui n'ont pas beaucoup participé ? C'est une question tout à fait complémentaire à celle de Michel Le Lan.

Le président Daniel Genissel conclut que cette question sera programmée en Bureau.

Enfin, à la demande de M. Dominique Carre, il est décidé que, dans la mesure du possible, les comptes financiers des services seront envoyés par courrier aux membres de la session avant celle-ci, afin qu'ils puissent en prendre connaissance au préalable, comme cela est déjà fait pour les budgets primitifs et modificatifs.

DELIBERATIONS

Le président Daniel Genissel soumet ensuite au vote les délibérations relatives aux comptes financiers 2006.

Délibération sur le compte financier du Service Médias Interactifs

M. Michel Le Lan rappelle que ce compte financier n'a pas toujours été porté par l'ensemble de Chambres départementales. Sont indiquées les dépenses et recettes en fonctionnement et en capital. Il est constaté une diminution du fonds de roulement de 10 168,61 €. La somme de 9 767,41 € est inscrite au débit du compte "Réserves facultatives".

Sur proposition de M. Daniel Genissel, les membres de la session approuvent les comptes financiers 2006 du Service Médias Interactifs et décident de porter au débit du compte "réserves facultatives" de ce service la somme de 9 767,41 €.

Délibération sur le compte financier général

Sur proposition de M. Daniel Genissel, les membres de la session approuvent le compte financier général 2006 et décident de porter au crédit du compte "réserves facultatives" du service général la somme de 19 104,09 €.

Délibération relative à l'indemnisation des membres de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

M. Daniel Genissel indique que cette proposition reprend les mêmes bases d'indemnisation que celles de la précédente mandature.

M. Jacques Chevalier informe que la valeur du point s'établit à 5,877 €.

M. Daniel Genissel précise qu'elle s'applique dans l'ensemble des Chambres d'Agriculture et est réévaluée annuellement.

Sur proposition de M. Daniel Genissel, la délibération relative à l'indemnisation des membres de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie est adoptée à l'unanimité.

Délibération relative aux délégations d'attributions de la Session au Bureau

Avant d'en donner lecture, M. Daniel Genissel indique que cette seconde délibération est un peu plus nouvelle : les textes récents permettent d'attribuer au Bureau, voire au Président, un certain nombre de prérogatives qui auparavant devaient obligatoirement passer dans le cadre de la Session. Ils visent à simplifier et à rendre plus réactive la gestion des Chambres en général.

A la question de M. Bruno Langevin, sur l'existence d'un Bureau haut-normand comme il existe un Bureau bas-normand, M. Jacques Chevalier précise que la délégation est au Bureau normand, au Bureau de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Le président Daniel Genissel ajoute que l'équivalent du Bureau haut-normand est le SERDA.

Pour répondre à M. Serge Deslandes, M. Daniel Genissel confirme que même si cela ne figure pas dans le texte de la délibération, le Président doit effectivement rendre compte à la Session des délégations qu'il a prises.

M. Jacques Chevalier complète la réponse en indiquant que les décisions qui ne sont pas déléguées et qui restent vraiment soumises à une décision de la Session, organe souverain de la Chambre d'Agriculture, et seule instance délibérative en tant que telle, concernent :

- tout ce qui a trait à la politique générale,
- tout ce qui a trait aux budgets et aux comptes financiers, et
- tout ce qui a trait à la création de commissions et comités d'orientation.

Sur proposition de M. Daniel Genissel, la délibération relative aux délégations d'attributions de la Session au Bureau est adoptée à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la Session du 20 novembre 2006

Le président Daniel Genissel rappelle que le procès-verbal de la Session du 20 novembre 2006 a été remis lors de la Session d'installation du 14 mars 2007.

Sur proposition de M. Daniel Genissel, le procès-verbal de la Session du 20 novembre 2006 est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la session du 14 mars 2007, qui figure au dossier remis aux participants aujourd'hui, sera soumis à approbation lors de la prochaine session.

L'ACTIVITE 2006 DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE

Pour faire le lien avec les comptes financiers qui ont été présentés, le président Daniel Genissel propose de faire un tour d'horizon de l'activité 2006 de la Chambre Régionale, permettant de voir à quelles actions correspondent les moyens mis à disposition.

M. Jacques Chevalier demande à chaque chef de service concerné de venir présenter brièvement les temps forts de 2006 et les orientations 2007. Ce sera aussi l'occasion pour les élus de mieux connaître ces personnes.

Comité d'Expansion Agroalimentaire

M. Jacques Chevalier assure la direction du Comité d'Expansion Agroalimentaire, lequel est chargé d'apporter un appui à l'exportation aux industries agroalimentaires.

- Il organise la présence normande aux salons.
- Il aide les entreprises agroalimentaires à prospecter de nouveaux marchés par des actions collectives.
- Il fait la promotion du secteur agroalimentaire normand en lien avec IRQUA-Normandie.

Les temps forts de 2006

2006 a vu la bonne réussite du SIA, même si la fréquentation n'a pas atteint le niveau attendu (elle a cependant été bien meilleure en 2007), ainsi que du SIAL. Le Comité développe son offre de services à l'export aux entreprises, notamment aux petites entreprises agroalimentaires. En marge du colloque "Alimentation", a été lancé le premier Concours de l'Innovation agroalimentaire normande, dont la deuxième édition doit être organisée en juin prochain. Par ailleurs, le partenariat renforcé avec Auchan et Carrefour suscite toujours la très forte adhésion des entreprises, des PME agroalimentaires qui, à travers ce partenariat collectif et la bannière normande, accèdent à un certain nombre de marchés auxquels elles n'auraient pas accès seules.

Les orientations 2007

En 2007, le Comité continue à travailler sur son programme d'actions ciblé pour les PME à l'international. Le Ministère de l'Agriculture, en lien avec Bercy, a reconnu le Comité d'Expansion Agroalimentaire comme référent export pour l'ensemble du secteur agroalimentaire. Cette bonne nouvelle va permettre plus de reconnaissance dans ce domaine. Le Comité travaille notamment en lien avec les Chambres de Commerce.

Le Comité lance la seconde édition du Concours de l'Innovation. La nouveauté consiste en la mise en place, avec Jocelyn Fontaine, le Directeur adjoint du Comité, d'une convention d'affaires Produits Agroalimentaires Intermédiaires (PAI), c'est-à-dire tous les ingrédients. Cette industrie devient de plus en plus une industrie d'assemblage à partir d'ingrédients d'origines et de qualités diverses. Il est nécessaire de structurer davantage ce secteur en Normandie, notamment pour mettre en lien des entreprises de la région pouvant fournir des ingrédients à d'autres entreprises agroalimentaires de la région : c'est vraiment une action, une orientation assez nouvelle que M. Jacques Chevalier voulait souligner.

Le Comité renforce le partenariat avec la grande distribution et il participe à la nouvelle organisation de la filière agroalimentaire en Normandie, en particulier à travers un audit de la Région Basse-Normandie visant à structurer davantage la filière agroalimentaire, et ce en lien avec la Région Haute-Normandie, qui a déjà une Association Régionale d'Industries Agroalimentaires (ARIA). Serait donc mis en place le pendant pour la Basse-Normandie. Cette organisation posera aussi sans doute la question du devenir de l'action agroalimentaire à la Chambre Régionale d'Agriculture.

On note enfin la présence normande au SIAL et à Vinexpo, le grand salon des vins et spiritueux qui se déroulera à Bordeaux en juin prochain.

Service Élevage

Le service fonctionne sur les cinq départements normands. Mme Gwenaëlle Gain précise que le service Élevage a été créé en 2006, au moment de la restructuration des services. Il est composé de deux chargés de mission, une secrétaire et une chef de service à temps plein ; quelques personnes, provenant d'autres services de la Chambre Régionale, travaillent pour le service Elevage pour une partie de leur temps.

Les missions du service

Celles-ci consistent à :

- animer les réseaux d'élevage et le Conseil Régional de l'Elevage ;
- administrer le GIE lait-viande (uniquement en Basse-Normandie) ;
- coordonner l'activité des EDE, des responsables IPG et de LOCITA à diverses échelles (Normandie, Manche-Atlantique et nationale) ;
- piloter les actions d'élevage toutes espèces, avec une implication plus ou moins forte selon les filières ;
- héberger des organismes, associations interprofessionnelles et autres dans le domaine de l'élevage, notamment *AVI Normandie* pour la volaille et l'association *Trait Normand*.

Les points forts de l'année 2006

2006 a vu la création et le début de la structuration de ce nouveau service, qui apparaît désormais dans le budget. Ce premier exercice a connu la nécessité de gérer le départ de deux chargés de mission, qui ont dû être remplacés. Des solutions intermédiaires ont été trouvées, sous la forme de l'embauche de Perrine Géhin en CDD à l'aviculture, et la mise à disposition de Gaëlle Coudrey, de la FRSEA, pour les actions viande, lait et ovins.

Pour le CIRLVBN, c'était justement la dernière année du Contrat de Plan et la réflexion pour le Contrat de Projets 2007-2013. Ont également été organisées les Journées nationales de la Charte de Bonnes Pratiques d'Elevage en novembre 2006.

Le service a encore beaucoup suivi les impacts de la crise de l'influenza aviaire, recevant un important soutien de la Région Basse-Normandie, qui lui a permis de mener un certain nombre d'opérations ; il les poursuit encore cette année. L'année 2006 a également vu se terminer les actions suivantes :

- la qualification des élevages bovins,
- l'ingénierie du plan de formation des organismes de contrôle laitier.

Priorités pour l'année 2007

Il va s'agir de :

- poursuivre la structuration du service Élevage et le développement des relations avec l'ensemble des filières ;
- suivre la mise en oeuvre des actions du nouveau Contrat de Projets État-Région, et gérer l'évolution du CIRLVBN : le service Élevage va certainement devoir réduire son équipe ;
- développer les partenariats avec la filière cheval, et notamment mettre en place un réseau de références technico-économiques avec les Chambres Départementales d'Agriculture, l'Institut de l'Elevage et le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie ;
- renforcer le Conseil Régional de l'Elevage comme lieu fédérateur des organismes d'élevage ;
- poursuivre la coordination des EDE vers l'harmonisation et la mise en commun de leurs pratiques ;
- participer au développement des services du portail web agrinormandie.com pour tout ce qui concerne l'élevage.

Service Économie, Développement et Territoires

M. Jacques Chevalier rappelle que les services "Observatoire" et "AEDA", dont il a présenté les comptes auparavant, ont été fusionnés au sein de ce service unique "Économie, Développement et Territoires".

Mme Sophie Hamon-Leguyader rappelle que ce service est composé de six chargés de missions, de trois secrétaires et d'une collaboratrice d'études-documentaliste.

Les missions du service

Le service s'occupe de :

- l'observatoire économique ;
- la veille aux opportunités, assurée par une cellule ;
- le pilotage d'actions et de projets en réseau, en collaboration avec les Chambres Départementales ;
- un certain nombre d'études.

Les thématiques traitées dans le service sont : tout ce qui touche à l'économie, aux filières, à l'environnement, aux territoires ; on y trouve aussi le pôle Prairies, et tout ce qui concerne les activités agritouristiques. Le service s'occupe également de la partie "développement agricole", avec la coordination des programmes, les thématiques relatives aux projets régionaux sur la recherche et le développement, mais également l'ingénierie de projet et la gestion des fonds régionaux, ainsi que l'appui et le conseil à un certain nombre d'associations interprofessionnelles.

Les faits marquants de 2006

On note :

- l'organisation du colloque "Alimentation", qui a constitué un événement-phare pour l'ensemble de la Chambre d'Agriculture ;
- les différentes études réalisées et leur valorisation ;
- la mise en oeuvre de l'appel à projets CASDAR portant sur les systèmes herbagers, et la finalisation d'un appel à projets CASDAR portant sur la Politique Agricole Commune ;
- le bilan des dossiers européens, puisque la programmation FEOGA se terminait au 30 juin 2006 : il a donc fallu boucler l'ensemble des dossiers ;
- la contribution au Projet Agricole Stratégique Normand, auquel ont contribué de nombreux élus et l'ensemble des OPA de la région ;
- toute l'implication de l'équipe dans la construction et la préparation des nouvelles programmations du type FEADER et Contrat de Projets État-Région ;
- a également été lancée en toute fin d'année 2006 la coordination des responsables de développement des différentes Chambres Départementales, autour d'une Commission Technique Normande qui était initialement bas-normande ;
- une réflexion sur une mission "territoires" en collaboration avec les Chambres Départementales et l'ensemble des actions de développement local qui sont menées ;
- une implication dans toutes les réflexions sur les politiques de l'eau et le développement de partenariats, notamment avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, concernant à la fois les différentes stratégies et également une étude menée sur un bassin versant dans le département de la Manche ;
- l'élaboration d'une nouvelle stratégie agritourisme, en collaboration avec les différents partenaires touristiques ;
- l'initiation d'un projet autour de l'intelligence économique, en lien notamment avec toute la cellule de veille de la Chambre Régionale ;
- l'appui technique et la promotion lors du lancement de nouvelles actions sur le plan horticole.

Les priorités 2007 du service

Ce sont :

- le lancement des nouvelles programmations 2007-2013, et une réflexion sur la façon d'impliquer les Chambres et de développer des actions pertinentes pour l'agriculture de la région ;
- une meilleure coordination avec la Commission Technique Normande précitée, l'idée étant de lancer et de dynamiser cette Commission ;
- la réussite de l'appel à projets CASDAR portant sur les systèmes herbagers (qui doit se terminer en fin d'année) ;
- des travaux prospectifs pour anticiper toute la prochaine révision de la Politique Agricole Commune ;
- le programme d'études lancé pour l'horizon 2007-2013, dont les études ont pour objet cette année :
 - les impacts des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau dans un bassin versant du département de la Manche (2^{ème} année),
 - les circuits alternatifs de commercialisation,
 - la recherche et le développement,
 - l'opportunité de la création d'un pôle énergie,
 - les charges de structure ;
- le suivi de la politique de l'eau qui se poursuit, dans le cadre de la directive-cadre européenne sur l'eau ;
- la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie agritourisme, qui a commencé en 2006 ;
- la poursuite de la réflexion sur la mission "territoires" ;
- un certain nombre de nouveaux projets en exploration, comme l'intelligence économique. Le Service réfléchit également à tout ce qui concerne l'organisation des dispositifs de recherche et développement en région, et à la problématique énergie.

Service Formation, Emploi, Travail

Mme Sophie Hamon-Leguyader est la nouvelle chef de ce service.

Les missions du service

Le service s'occupe :

- du perfectionnement des actifs,
- de la formation professionnelle agricole initiale et continue,
- de toute la mission qui touche à l'agri-emploi,
- de la promotion du salariat agricole et du travail en agriculture,
- de la gestion des stages et des fonds régionaux.

Toutes ces missions sont assurées par la Chambre Régionale en coordination avec les Chambres Départementales.

Le bilan de l'année 2006

L'année 2006 a été la dernière année - réussie - de la Convention Partenariale d'Objectifs (CPO), qui regroupait l'ensemble des actions que le Service mène en partenariat avec l'État et la Région. De nouveaux dispositifs devront être mis en place pour 2007. On note des contributions actives sur le volet régional du FSE (Fonds Structurel Européen) et le Programme Régional de Développement de la Formation Professionnelle, ainsi que la montée en puissance du projet fédérateur Formation Ouverte à Distance (FOAD).

Les priorités pour 2007

Ce sont :

- la contribution des professionnels à l'orientation des formations, notamment au travers de la commission professionnelle et d'un nouveau comité d'orientation ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif contractuel ; la Convention Partenariale d'Objectifs s'est terminée fin 2006 : il s'agit là de relancer de nouveaux dispositifs et de pérenniser des actions dans le cadre de nouveaux partenariats avec l'État et la Région notamment ;
- tout ce qui touche à l'ingénierie de formation régionalisée ;
- l'émergence de l'offre fédérée de formations à distance pour dynamiser le projet qui a été initié depuis quelques années ;
- l'évolution vers une dimension normande de la coordination de la dynamique de réseau (puisque, pour l'instant, il existe plutôt un réseau bas-normand).

M. Jacques Chevalier souligne l'intérêt commun de développer des produits à l'échelle des cinq départements, par exemple la Formation Ouverte à Distance.

La cheville ouvrière de ce service est une chargée de missions, Céline Attagnant.

Service Médias Interactifs

Les missions du service

Mme Martine Théault expose les missions du Service, à savoir :

- la recherche de nouveaux moyens de communications interactifs, veille dans le domaine des NTIC : après avoir commencé par le Minitel, le fax, puis Internet, c'est maintenant la cartographie en ligne ;
- la mise en place de produits sur Internet et développement d'applications : le Service travaille avec le réseau Internet régional ;
- la programmation pour les partenaires de l'agriculture : par exemple, le Service Médias Interactifs héberge le site Web d'IRQUA-Normandie, de FQRN ;
- la gestion du réseau Internet et des outils mutualisés des cinq Chambres est un travail mené avec le réseau des informaticiens.

Le bilan 2006

L'année 2006 a vu :

- le déploiement du projet national Base Sol en Normandie "mesp@rcelles" ;
- une large implication de la Normandie dans la création des outils nationaux de valorisation de la Base Sol : geop@rcelles, geofertil@net et geotraç@net, élaborés avec d'autres régions ;
- l'optimisation de l'organisation informatique interne et réseaux Internet des six Chambres, travail mené avec les collègues informaticiens des Chambres Départementales ;
- l'évolution du site de la Chambre Régionale ;
- le suivi du portail virtuel.

Les orientations 2007

En 2007, le Service Médias Interactifs va :

- continuer son travail de mise en commun avec les informaticiens ;
- concernant la réalisation de services à valeur ajoutée pour les agriculteurs (mesp@rcelles), le service va mettre en place une solution pocket pour geotraç@net pour saisir les pratiques ;
- prendre en main les outils FOAD : avec le service Formation vont être mises en place des formations sur la fertilisation, qui utiliseront par exemple geofertil@net ;
- la refonte du site Web de la Chambre Régionale ;
- la mise en place d'un nouveau serveur de messagerie.

Service Régional Cidricole

Les missions du service

M. Jacques Chevalier présente ce service dont il assure la direction. Ses missions sont :

- l'information collective (c'est un service sur la Basse-Normandie) ;
- tout le domaine des références techniques et économiques cidricoles : l'expérimentation, le conseil, la formation ;
- la promotion des produits, notamment en appui à l'interprofession cidre (l'ARDEC), et l'accompagnement de projets d'associations (signes de qualité et autres).

Les temps forts de 2006

En 2006, le service a été restructuré avec :

- Jean-Charles Cardon, responsable du pôle arboricole,
- Yann Gilles, responsable du pôle oenologie.

L'année 2006 a vu :

- l'émergence du Comité Cidricole Normand – évoqué plus loin dans la présentation des commissions – qui a vraiment permis la progression notable de l'activité du service et la réponse aux besoins des organisations et des producteurs ;
- le lancement réussi de la Carte des Cidres, projet qu'il faudra intensifier en 2007 ;
- des expérimentations en arboriculture et en oenologie : il ne faut pas oublier que la Normandie est la première région cidricole de France, et la Chambre Régionale s'implique fortement dans la progression de la qualité des pratiques et des produits cidricoles.

Les orientations pour 2007

Le service continue de donner son appui aux actions de l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Cidricole (ARDEC), qui est l'interprofession régionale cidre, autour de la Carte des Cidres et de la Saint-Jean des Cidres, et à l'animation du Comité Cidricole Normand. Le service va travailler davantage sur les caractéristiques des produits cidricoles. Globalement, le marché du cidre ne peut pas descendre plus bas qu'il est. Il ne peut que remonter : ce sera sans doute une boisson d'avenir à l'horizon 2015.

Un nouveau programme d'actions est mis en oeuvre, notamment dans le cadre du nouveau Contrat de Projets État-Région. Un travail sur un volet bio est conduit en commun sur les 2 régions.

Le service travaille actuellement sur l'émergence d'un projet Cidre dans le cadre de l'appel à projets CASDAR, comme il y a eu un projet Herbe. C'est un élément important pour confirmer les ressources de ce Service cidricole qui regroupe 7 personnes. C'est le seul service en appui direct aux producteurs, puisque les services de la Chambre Régionale sont pour l'essentiel au service des centres de ressources des Chambres Départementales d'agriculture : le précédent service en offrait un très bon exemple.

Service Général

M. David Bioret, agent comptable, chef des services financiers, présente le Service Général. Dirigé par Jacques Chevalier, il regroupe deux équipes :

- Communication et relations extérieures, équipe de 5 personnes dirigée par Claire Audusseau ;
- Administration et finances, équipe de 6 personnes dirigée par lui-même.

Les missions du service

Le service assure :

- une représentation consulaire ;
- un management des ressources matérielles (organisation de salons) et humaines (paie et gestion des congés des salariés) ;
- une gestion administrative et financière des services : la confection des budgets primitifs, des budgets modificatifs, des comptes financiers qui viennent d'être soumis à la Session ;
- la comptabilité financière (assurée par une personne) de certaines associations hébergées dans les locaux de la Chambre Régionale ;
- les moyens communs : gestion des locaux, entretien, reprographie ;
- des actions de communication : accueil, information, communication vers le grand public, relations de presse, organisation de colloques, appui à l'événementiel ;
- depuis 2003, la collecte de la taxe d'apprentissage dans les régions de Haute et Basse-Normandie.

Les temps forts de 2006

Mme Claire Audusseau donne à titre d'exemple les événements de 2006 :

- l'écriture du Projet Agricole Stratégique Normand ;
- le lancement de la réflexion sur la mutualisation dans le groupe Chambres : quel est l'échelon le plus pertinent pour mener à bien tel ou tel dossier ? Cet aspect restera d'actualité dans les années à venir ;
- l'appui par la communication aux événementiels et aux projets de la CRAN. Quelques-uns ont été cités tout à l'heure : par exemple, la création de chartes graphiques, notamment pour le colloque "Alimentation", également pour le Concours de l'Innovation ;
- l'appui aux événementiels, comme la Carte des Cidres pour l'ARDEC, ou la rencontre annuelle de la Charte des Bonnes Pratiques ;
- les relations avec la presse ;
- le bilan de mandature que les membres ont reçu lors de la précédente Session ;
- le service est aussi globalement un centre de ressources des services (comptabilité, finances et communication) de la Chambre : il est au service des collègues et des associations hébergées à la Chambre Régionale.

Les priorités 2007

M. David Bioret indique qu'il s'agit de :

- la poursuite du renforcement de l'action consulaire ;
- la continuité des actions entreprises, d'une manière générale, et la facilitation de leur bon déroulement ;
- la réflexion sur les coûts des moyens et la qualité des services publics, dans un esprit de bonne gestion des deniers publics ;
- l'adaptation de la Chambre Régionale au Contrat de Projets État-Région 2007/2013 ;
- la poursuite de la réflexion sur une mutualisation des moyens au sein du groupe Chambres.

M. Jacques Chevalier remercie les intervenants et précise que tous ces services représentent 43 personnes à la Chambre Régionale d'Agriculture (un peu plus de 40 équivalents temps plein). Cette Chambre Régionale reste une des plus importantes en terme de taille – celle des Pays-de-la-Loire a beaucoup grandi ces dernières années et arrive quasiment à la même taille. Il rappelle cependant que celle de Normandie couvre deux régions administratives.

Le président Daniel Genissel remercie M. Jacques Chevalier et les responsables des services pour cette présentation de leurs activités.

Les services de la Chambre Régionale fonctionnent selon les orientations et les priorités définies par les membres de la Session. Parfois, l'aspect des financements (Région, ADAR,...) peut aussi participer de quelques orientations.

Pour étoffer l'ensemble de ses réflexions, la Chambre Régionale a également besoin de commissions par thèmes ou de comités de réflexion, pilotés par des professionnels référents dans chaque domaine.

Mise en place des comités d'orientation et des
commissions de la Chambre Régionale
d'Agriculture de Normandie

M. Daniel Genissel propose aux élus qui n'ont pas déjà été désignés dans une commission (par leur Chambre Départementale d'Agriculture) de s'inscrire dans une commission de leur choix, afin de permettre à chaque élu de la Chambre Régionale de s'impliquer davantage dans les travaux de la compagnie.

Cette participation est limitée :

- à 5 élus pour les comités ou commissions normands,
- à 3 pour les commissions bas-normandes.

M. Daniel Genissel demande donc aux membres intéressés de proposer plusieurs choix, en les classant par ordre de préférence, grâce au document prévu dans le dossier remis aux participants.

La présentation qui va suivre permettra aux élus intéressés de faire leur choix.

D'un point de vue sémantique, ont été désignés :

- comme "**comités**", des réunions de groupes dont, au-delà des membres de Chambres, seront membres un certain nombre de représentants et de partenaires directement concernés par le sujet ; et
- comme "**commissions**", des réunions composées de membres de Chambres d'Agriculture Départementales ou Régionale de la région Normandie.

Jacques Chevalier présente ensuite les missions et objectifs de ces instances.

A. DEUX COMITES D'ORIENTATION

1. Comité d'orientation "Recherche - Développement - Formation"

Il est nouveau, et a un caractère réglementaire.

Article R. 512-6

Il est institué dans chaque chambre régionale d'agriculture un comité d'orientation "recherche, développement, formation". Ce comité assiste la chambre régionale notamment dans l'exercice des missions définies à l'article R 821-13 et veille à la cohérence des actions conduites en matière de recherche, développement et formation. Ce comité est présidé par le président de la chambre régionale d'agriculture ou son représentant.

La composition du comité est définie par la chambre régionale et approuvée par le préfet de région.

Le président du conseil régional, ou son représentant, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt, ou son représentant, assistent avec voix consultative aux réunions de ce comité.

Article R. 821-13

Avec l'appui du comité mentionné à l'article R. 512-6, la chambre régionale d'agriculture :

- a) élabore le programme pluriannuel régional de développement agricole mentionné à l'article R. 822-1, en concertation avec les chambres départementales d'agriculture ;*
- b) assure la coordination, le suivi et l'évaluation de ce programme ainsi que la gestion des crédits correspondants.*

Elle peut contribuer au financement de ce programme.

Il s'agit d'une instance d'orientation, et devra être composée d'élus.

Ses missions sont :

- de permettre, à partir d'un éclairage sur les enjeux et d'une vision prospective,
 - l'émergence et l'analyse des besoins des agriculteurs dans les filières et les territoires
 - la définition et l'engagement des actions collectives les plus adaptées, et des programmes d'intérêt général
 - un débat sur les actions de développement agricole et le système de conseil agricole.
- et de veiller à une bonne cohérence sur les objectifs et les résultats avec la recherche, la recherche appliquée et la formation continue des actifs agricoles.

Une attention particulière sera portée à l'innovation (produits, itinéraires de production, pratiques, organisation , conseil, formation continue...) et à son transfert au plus grand nombre.

Un lien sera fait avec les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence rurale, rattachés à l'agriculture et au monde rural.

A partir d'une vision prospective, l'enjeu de ce comité d'orientation est bien de définir les bases d'une nouvelle politique de développement agricole, à partir des besoins d'évolution et des démarches d'accompagnement des entreprises agricoles qui en résultent, en termes de conseil, de projets, de formation et de recherche.

Il est proposé de constituer un seul Comité d'Orientation Recherche Développement Formation (CORDEF) pour la Normandie, la gestion du PRDA étant assurée par le SERDA pour la Haute-Normandie et par le Bureau bas-normand de la CRAN pour la Basse-Normandie.

Composition :

- Membres CRAN : 2 membres par CDA (10 membres)
- Représentants des syndicats représentatifs : JA, FRSEA, Coordination Rurale, Confédération Paysanne (4 membres)
- Représentant de la coopération (1 membre)
- Présidents du Comité Régional VIVEA (2 membres)
- Présidents de la Commission paritaire FAFSEA (2 membres)
- Délégué régional INRA
- Instituts techniques (élus régionaux Arvalis et Institut de l'Elevage)
- ESITPA

Les présidents des Conseils Régionaux de Basse et Haute-Normandie, les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt de Basse et Haute-Normandie, ou leur représentant, assistent avec voix consultative aux réunions de ce Comité.

En outre, sur l'aspect formation, le CORDEF devra établir une liaison étroite avec les commissions emploi-formation de Haute et Basse-Normandie. De ce fait, les présidents de ces commissions seront associés au CORDEF.

Présidence : Rémi BAILHACHE

Groupe technique associé : Commission Technique Normande, animée par Sophie HAMON - LE GUYADER et Alain LEFEBVRE

2. Comité d'Orientation Régional de l'Elevage (CREL)

Il n'est pas obligatoire, mais le groupe Chambres estime nécessaire de disposer d'un Comité d'Orientation de l'Elevage dans toute CRA, afin d'organiser la concertation entre tous les acteurs de l'élevage et en premier lieu entre les CDA et leur nouveau comité d'orientation de l'élevage.

Le Conseil Régional de l'Elevage existait déjà sous la précédente mandature. Il est donc proposé de le confirmer sur les mêmes bases :

Missions :

- Orientation élevage bovin normand (politiques régionales...)
- Coordination dans l'exercice des missions réglementaires (identification, certification génétique) et dans l'organisation des contrôles de performances
- Réflexion sur des sujets : bien-être animal, sanitaire, bâtiments d'élevage...
- Réflexion sur les actions techniques et les services auprès des éleveurs (conseil, références..)

Composition :

- 2 membres par CDA
- Représentants de la FROCL, FRGDS, ARGDS, CIRLVBN, PROLAIVIA, CIRLAIT, CRIL, CIRVIANDE, INTERVIANDE, CIA AGIRE, CIA de l'Aigle et CIA UNOG, ainsi que l'ARSOE
- Représentants des syndicats représentatifs

Présidence : Yves CARPENTIER

Groupe technique associé : Directeurs EDE avec Gwenaëlle GAIN

B. QUATRE COMMISSIONS

A partir des éclairages indispensables à l'orientation de l'agriculture en Normandie, leurs objectifs principaux visent à :

- Préparer les débats des instances (session, bureau...)
- Organiser les éléments d'intervention en session ou lors d'évènements à construire
- Coordonner et orienter la production des groupes techniques associés
- Proposer et évaluer les actions conduites par le groupe Chambres d'Agriculture

En fonction des sujets, les commissions pourront être ouvertes à des invités extérieurs et partenaires.

1. Economie et Prospective

Champs de réflexion :

- Questions macro-économiques : PAC, OMC, perspectives budgétaires en agriculture
- Gestion des marchés, des risques et des crises
- Evolution de la consommation / différenciation de la production / qualité
- Evolution d'organisation des filières
- Emergence et structuration des débouchés non-alimentaires

Composition :

- 4 membres par CDA

Présidence : François FIHUE

Groupe technique associé : Chargés d'études économiques, animé par Michel LAFONT (CRAN) et Sophie CHAUVIN (CRAN)

2. Environnement

Champs de réflexion :

- Protection eau et préservation ressources naturelles
- Politiques environnementales / conditionnalité
- Recyclage des déchets
- OGM
- Biodiversité
- Réchauffement climatique
- Energies renouvelables et économies d'énergie

Composition :

- 2 membres par CDA

Présidence : Michel DUPUY

Groupe technique associé : Chargés de missions "environnement" avec Emilie CHERON (CRAN)

3. Agritourisme

Champs de réflexion :

- Diversification de l'agriculture (tourisme / services)
- Conditions d'exercice de ces activités de services
- Politique régionale et programme d'actions du réseau Bienvenue à la Ferme
- Partenariats touristiques / politique régionale tourisme
- Circuits courts / vente directe / marques Terroirs

Composition :

- 3 membres par CDA

Présidence : Jean-Pierre CARNET

Groupe technique associé : chargés de missions "agritourisme" avec Hélène MOUILLEAU (CRAN)

4. Emploi-Formation-Ressources humaines (Basse-Normandie)

Champs de réflexion :

- Evolution des métiers de l'agriculture / observatoire prospectif et du marché de l'emploi du secteur agricole (concurrence...)
- Attractivité des métiers agricoles
- Besoins de formation et de perfectionnement des actifs agricoles
- Mise en œuvre de nouvelles organisations type FOAD
- Qualité de vie et organisation du travail dans les exploitations
- Gestion d'Agri Emploi

(+ liaison avec le CORDEF) (⇔ orientations à moyen terme)

Composition :

- 2 membres par CDA BN

Présidence : Bruno LANGEVIN

Elu salarié associé : Pierre ROLLAND

Groupe technique associé : Chefs de service formation/emploi + Céline ATTAGNANT (CRAN)

C. DEUX COMITES DE SERVICES

1. Comité d'Expansion Agroalimentaire de Normandie

Depuis 2001, il avait été décidé de ne plus réunir le Comité directeur du Comité d'Expansion Agroalimentaire, faute d'une participation suffisante du fait de l'émergence d'IRQUA-Normandie.

Aujourd'hui, il semble opportun de réactiver un Comité directeur très opérationnel, mixte et resserré avec :

- un représentant élu par CDA, pour veiller à une bonne interface agriculture / agroalimentaire,
- 5 chefs d'entreprises agroalimentaires (à proposer en lien avec l'AHNORIA et la future ARIA BN) pour bien faire émerger les besoins des entreprises, définir et évaluer le programme d'activités du Comité d'Expansion Agroalimentaire.

Président de ce Comité directeur : Daniel GENISSEL

Groupe associé : réseau des chargés de missions "agroalimentaire" + service Comité (CRAN)

2. Comité Cidricole Normand

Au milieu de la précédente mandature, a été mis en place un Comité Cidricole Normand, visant principalement à faire émerger les besoins techniques des producteurs de fruits à cidre, et à optimiser les services apportés par le Service Régional Cidricole et le SERDA.

Initialement composé de représentants d'OP et groupements qualité, il est proposé que le CCN soit ouvert à un membre par CDA.

Compte tenu de l'évolution de la structure des services cidricoles, il sera nécessaire de réfléchir à l'extension du périmètre du CCN à l'œnologie.

Président : Pascal LEDOLEDEC

Services associés : Service Régional Cidricole Bas-Normand et SERDA

D. GROUPE DE TRAVAIL "TERRITOIRES / DEVELOPPEMENT RURAL"

Le Bureau propose aussi de créer un groupe de travail "Territoires / Développement rural" sur les axes suivants :

- ☞ S'approprier le 2d pilier PAC
- ☞ Stratégie "groupe Chambres" vis à vis du réseau rural
- ☞ Suivi des SRADT
- ☞ Coordination / échanges d'expériences sur politique de territoires et développement local (Pays,...) / positionnement de l'agriculture...
- ☞ Cohérence pôles d'excellence rurale et pôles de compétitivité

Présidence du groupe de travail : Daniel GENISSEL

Composition :

- 2 membres par CDA BN

Ce groupe de travail évaluera aussi l'opportunité de se transformer en commission de la CRAN, décision qui serait alors soumise à la Session.

Groupe technique associé : réseau développement rural et local et Sophie HAMON - LE GUYADER

DEBAT

M. James Louvet formule une remarque sur le Comité d'Orientation Recherche, Développement et Formation (CORDEF). Ce comité vient se substituer, en quelque sorte, à l'actuel SUAD régional, reprenant l'une de ses missions : la gestion des fonds de développement. Des représentants de la grande coopération et de la coopération de production (les CUMA) participaient au SUAD régional lors de la précédente mandature. La Fédération nationale des CUMA est un organisme de développement, reconnu comme tel, qui réalise aussi, bien évidemment, de la prestation de services.

M. James Louvet pense qu'il est important que la Fédération des CUMA de la région bas-normande puisse siéger au CORDEF (la Haute-Normandie ayant une fédération régionale différente).

Le président Daniel Genissel précise qu'il s'agit d'un comité d'orientation (avec des organismes à vocation générale en matière de développement) et non pas d'un comité de gestion. La gestion des fonds des programmes de développement sera répartie entre le Bureau bas-normand et le SERDA.

On ne peut y inclure tous les organismes de développement. Aussi, le président Daniel Genissel propose-t-il de conserver en l'état cette composition. Par ailleurs, la gestion des fonds de développement ne sera pas le seul point traité par le CORDEF.

Enfin, en temps que membre de la Chambre Régionale, M. LOUVET peut demander à siéger à ce comité en tant que participant volontaire, en plus des élus désignés par les Chambres départementales.

A propos de la commission Agritourisme, M. Jean-Pierre Carnet fait observer que chaque produit (les fermes auberges, les produits fermiers,...) avait auparavant un représentant à la commission régionale. Il souhaite maintenir ces 6 ou 7 représentants, qui participaient souvent aussi aux comités spécifiques de l'APCA.

Le président Daniel Genissel explique que le Bureau a souhaité que la commission Agritourisme, comme les autres commissions de la CRAN, soit composée de membres de Chambres d'Agriculture. Cependant le président d'une commission peut décider d'inviter d'autres personnes à même d'apporter des éclairages ou des compléments dans l'orientation.

M. François Fihue revient sur le lien entre le SUAD et le nouveau Comité d'Orientation Recherche, Développement, Formation. On doit veiller à ne pas simplement changer de nom, mais travailler le plus près possible de la première étape, c'est-à-dire la recherche, sans craindre de quitter les sentiers battus, pour se montrer un peu innovant.

Pour le président Daniel Genissel, le travail du CORDEF doit effectivement se situer en amont des problématiques, notamment dans le domaine de la formation.

M. Rémi Bailhache indique que, comme son nom l'indique, le CORDEF est un comité d'orientation. Par contre, la commission Formation traitera tous les aspects opérationnels et pratiques de mise en oeuvre de la formation et de l'emploi.

Il rappelle aussi que le Président du Conseil Régional ou son représentant, ainsi que le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant, n'ont qu'une voix consultative aux réunions du CORDEF.

Sur proposition du président Daniel Genissel, la Session adopte à l'unanimité la constitution et la composition des 2 Comités d'Orientation, 4 Commissions et 2 Comités de Service.

DESIGNATIONS

M. Daniel Genissel invite ensuite les membres à prendre connaissance des désignations suivantes, proposées par les Chambres Départementales d'Agriculture dans les Comités et les Commissions de la CRAN :

1 - Comité d'Orientation "Recherche-Développement-Formation"

- pour le Calvados : M. Michel Heudier
M. Yves Lebaudy
- pour l'Eure : M. Jean-Pierre Delaporte
M. Gilles Lievens
- pour la Manche : M. Eric Lecler
M. Jean-François Bouillon
- pour l'Orne : M. Jean-Louis Belloche
M. Jean-Christophe Aguinet
- pour la Seine-Maritime : en attente de désignation

2 - Comité d'Orientation de l'Elevage (= CREL)

- pour le Calvados : M. Michel Legrand
M. Jean-Noël Quaghebeur
- pour l'Eure : M. Bernard Gerlach
M. Fabrice Esprit
- pour la Manche : M. Rémi Bailhache
M. Eric Lecler
- pour l'Orne : M. Régis Chevallier
M. Daniel Genissel
- pour la Seine-Maritime : M. Yves Carpentier
M. François Fihue

3 - Commission Economie et Prospective

- pour le Calvados : M. Robert de Formigny
M. James Louvet
Mme Florence Carpentier
M. Thierry Letouze
- pour l'Eure : M. Didier Lefebvre
M. Vincent Hamot
M. Emmanuel Martin
M. Denis Callens
- pour la Manche : Mme Maryse Hédouin
M. Philippe Faucon
M. Christian Godard
M. Bernard Guillard

- pour l'Orne : M. Frédéric Blondeau
M. André Gorju
M. Jean-Christophe Aguinet
M. Jean Grimbert
- pour la Seine-Maritime : M. Thierry Dufour
M. Sébastien Windsor
M. François Legras
M. Didier Lhommet

4 - Commission Environnement

- pour le Calvados : M. Robert de Formigny
M. Yves Lebaudy
- pour l'Eure : M. Michel Dupuy
M. Philippe Dubuisson
- pour la Manche : M. Serge Deslandes
M. Philippe Faucon
- pour l'Orne : M. Jean-Luc Delaunay
M. Jean-Louis Belloche
- pour la Seine-Maritime : M. Antoine Servain
M. François Legras

5 - Commission Tourisme

- pour le Calvados : Mme Brigitte Etienne
Mme Odile Gasson
M. Gilles Lecaudey
- pour l'Eure : M. Bruno Leroy
Mme Elisabeth Caillouel
Mme Maryvonne Choisselet
- pour la Manche : M. Jean-Pierre Carnet
M. Xavier Poisson
Mme Annie Flambard
- pour l'Orne : Mme Martine Moulin
M. Frédéric Blondeau
M. Bruno Langevin
- pour la Seine-Maritime : M. François Fihue
M. Pascal Lheureux
M. Arnold Puech d'Alissac

6 - Commission Formation-Emploi-Travail (Basse-Normandie)

- pour le Calvados : M. Yves Lebaudy
M. Pascal Cardonnel
- pour la Manche : M. Christian Godard
M. Sébastien Bonnissent
- pour l'Orne : M. Bruno Langevin
M. Jean-Christophe Aguinet

7 - Comité d'Expansion Agroalimentaire de Normandie

- pour le Calvados : Titulaire : M. Michel Legrand
Suppléante : Mme Florence Carpentier
- pour l'Eure : Titulaire : M. Didier Lefebvre
Suppléant : M. Pascal Ledoledec
- pour la Manche : Titulaire : M. Bernard Couillard
Suppléant : M. Bernard Guillard
- pour l'Orne : Titulaire : M. Frédéric Blondeau
Suppléant : Mme Martine Moulin
- pour la Seine-Maritime : en attente de désignation

8 - Comité Cidricole Normand

- pour le Calvados : M. William Langin
- pour l'Eure : M. Pascal Ledoledec
- pour la Manche : Mme Josiane Béliard
- pour l'Orne : M. Frédéric Blondeau
- pour la Seine-Maritime : M. Olivier Lainé

| Sur proposition du président Daniel Genissel, ces propositions sont validées.

Représentation des Chambres d'Agriculture de Normandie dans les services et groupes de travail de l'APCA

M. Jacques Chevalier donne ensuite lecture des propositions de représentation des Chambres d'Agriculture de Normandie dans les services et groupes de travail de l'APCA.

1 - Bureau de l'APCA

Parmi les trois représentants pour la Région 3 :

- M. Rémi Bailhache (50)

2 - Comité des Régions

Le nouveau Comité des Régions réunit l'ensemble des présidents de Chambres Régionales et le Bureau de l'APCA.

- M. Daniel Genissel (Cran) (titulaire)
- M. François Fihue (76) (suppléant)

3 - Commissions générales de l'APCA

■ *Commission "Economie"*

- M. François Fihue (76)

■ *Commission "Territoires"*

- M. Régis Chevallier (61)

■ *Commission "Environnement et Biodiversité"*

- M. Michel Legrand (14)
(+ M. Rémi Bailhache membre du Bureau de l'APCA)

Concernant la représentation de la Normandie à la Commission Environnement de l'APCA, M. Rémi Bailhache indique qu'un représentant de chaque Agence de l'Eau y est invité. Il faudrait donc que la CRAN propose, sans trop tarder, que Serge Deslandes siège à la Commission Environnement de l'APCA pour représenter les Chambres d'Agriculture de Normandie et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cela lui permettra, en tant que représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à la Commission Environnement de l'APCA, d'être proposé au Comité National de l'Eau, comme il y siège aujourd'hui, pour pouvoir y représenter l'APCA, mais via les Agences. A noter : il ne restera plus que 5 places pour 6 agences dans ce Comité National de l'Eau.

■ *Commission "Entreprise"*

- M. Emmanuel Join-Lambert (27)

■ *Commission "Elevage"*

- M. Yves Carpentier (76)

■ *Commission "Recherche-Développement-Formation"*

- M. Daniel Genissel (Cran)

Ces 6 commissions sont composées exclusivement de présidents de Chambres d'Agriculture (sauf dérogation pour les Comités d'Orientation). En effet, le Bureau de l'APCA souhaite mobiliser particulièrement, pendant la mandature à venir, l'ensemble des présidents de Chambres d'Agriculture dans la vie du réseau des Chambres d'Agriculture et du groupe.

M. Daniel Genissel indique aux membres de la Session que la CRAN va cependant demander la cooptation de quelques personnes (ayant les compétences techniques et exerçant quelquefois dans les régions des responsabilités plus importantes que les présidents qui vont être désignés) par ces commissions.

Enfin, chaque commission va mettre en oeuvre des groupes permanents ; ceux-ci permettront de désigner par exemple des présidents de commissions régionales, et pas seulement des présidents de Chambres d'Agriculture.

4 - Groupes nationaux des élus

■ *Elus salariés*

- Collège 3 a : M. Pierre Rolland (14)
M. Sidy Badji (50)
- Collège 3 b : M. Dominique Carre (14)
M. Christian Saingrain (76)

Un courrier reçu le matin même de l'APCA prévoit seulement 2 élus salariés par Chambre Régionale :

- 1 salarié pour le collège de la production et
- 1 salarié pour le collège des groupements professionnels.

Cependant, au vu de la situation un peu particulière de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, sur deux régions administratives, il est décidé de proposer à l'APCA 4 noms pour le groupe des élus salariés.

Cependant, dans un souci de cohérence, chaque collège devra être représenté par un Haut-Normand et un Bas-Normand. Pour respecter cette répartition, M. Dominique Carre confirme l'accord de l'ensemble des élus salariés pour remplacer, au sein du groupe national des élus salariés, au titre du collège 3 a, M. Sidy Badji par M. Christian Cabin, de la Seine-Maritime.

■ *Elus anciens*

M. François Legras (76)
M. Marcel Jeanne (50) (suppléant)

■ *Elus propriétaires*

Mme Josiane Beliard (50)
M. Georges De Chezelles (76) (suppléant)

Sur proposition de M. Daniel Genissel, ces représentations des Chambres d'Agriculture de Normandie dans les services et groupes de travail de l'APCA, avec la modification suggérée ci-dessus pour le groupe des élus salariés, sont validées.

Représentation de la CRAN dans diverses instances

Jacques CHEVALIER présente les différentes propositions de désignations, classées par thématiques (cf. livret jaune remis lors de la session - pages 20 à 32).

Le président Daniel Genissel indique que même si certaines de ces instances ne se réunissent pas régulièrement, la CRAN doit y pourvoir pour y être représentée le cas échéant.

Sur proposition de M. Daniel Genissel, la Session valide l'ensemble des représentations proposées.

Economie régionale : l'année agricole 2006 en Normandie

M. Michel Lafont (agro-économiste, chargé de missions à la CRAN) présente les éléments les plus importants de l'année agricole 2006 et leur variation par rapport à 2005. Ces chiffres sont le résultat d'un travail mené grâce au réseau des Chambres d'Agriculture et d'autres partenaires. (*cf. annexe 2*).

Le président Daniel Genissel remercie M. Michel Lafont pour cette présentation détaillée. Il est évidemment satisfait de voir le résultat de l'agriculture, et donc celui des agriculteurs, s'améliorer. Cependant cette situation doit s'examiner avec du recul.

L'aspect climatique a évidemment un impact sur la production. Par ailleurs, un certain nombre de matières premières ont été fortement réévaluées en 2006 parce que, dans de nombreuses régions du monde, la production a plutôt connu une baisse et la consommation une hausse. On cite souvent en exemple les besoins liés au développement de la Chine qui stimulent la production de bon nombre de matières premières.

On peut donc penser que, sur le long terme, ces besoins dus à la croissance de la démographie et à une croissance économique mondiale orienteront la production d'un certain nombre de matières premières à la hausse. Ceci étant, ce que l'on ne mesure pas, c'est la capacité de certaines parties du monde à améliorer largement leur production. Ensuite, l'équilibre entre production et consommation peut amener à connaître des années beaucoup plus difficiles que celle de 2006. Mais personne n'a la capacité de déterminer à l'avance ce scénario.

Questions diverses

PROPOSITION DE CALENDRIER DES DATES DES PROCHAINES SESSIONS

Le président Daniel Genissel annonce les dates des prochaines sessions :

- le lundi 25 juin,
- le vendredi 16 novembre 2007 (toute la journée).

Pour conclure, le président Daniel Genissel rappelle, comme il l'a dit en propos préliminaire, qu'au lendemain du premier tour des élections présidentielles, l'agriculture reste très attentive à la perception que les candidats ont d'elle et à ce qu'ils en attendent pour l'avenir.

En effet, que ce soit dans le cadre international, dans le cadre européen ou dans le cadre national, les choix qui seront faits ont une importance considérable.

Il y a maintenant une dizaine de jours, les Présidents des Conseils Régionaux de Basse-Normandie, de Bretagne et des Pays-de-la-Loire ont invité les représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture, à l'occasion de la remise d'une étude réalisée par les trois CESR de ces mêmes régions sur la filière laitière.

La Chambre Régionale rejoint un bon nombre de ses conclusions :

- le besoin d'innover,
- le besoin d'améliorer la compétitivité,
- la nécessité de répondre aux besoins spécifiques des niches, et
- l'aspect qualitatif en général.

L'utilisation d'herbe a été évoquée. La Chambre a indiqué que, en matière de réduction de charges et de protection de l'environnement, des améliorations existaient et qu'elle était tout à fait favorable à les exploiter et à encourager les éleveurs à réduire les coûts de production et à trouver la bonne adéquation entre qualité, production et système d'affouragement.

Lors de la remise de cette étude, la Chambre a également confirmé que la filière laitière est une filière majeure, notamment par les emplois qu'elle offre. Dans ce domaine, les besoins de restructuration vont entraîner des évolutions. Comparé à beaucoup d'autres régions et pays, le quota moyen régional reste souvent inférieur. Ceci étant, au-delà du nombre d'exploitations, les actifs dans l'agriculture et dans l'agroalimentaire constituent bien le critère important ; il permet une valorisation complète des productions normandes.

Les Présidents des Conseils Régionaux normands ont rappelé leur volonté de régionalisation des aides dans le cadre de la Politique Agricole Commune.

Le président Daniel Genissel souhaite que l'on regarde l'agriculture par le gros bout de la loupe. Lorsqu'on aura défini les champs d'activités que l'on donne à l'agriculture dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, le soutien de la PAC et des budgets européens après les bilans de 2008 et 2013, la façon dont sera géré l'après-quotas qui se dessine notamment en matière laitière pour 2014 et 2015, les appuis ou les aides existants pourront être orientés ou conditionnés en fonction de ce que l'on souhaite pour l'agriculture.

Cependant, cela doit s'effectuer selon des critères économiques forts, et en aucun cas les Chambres d'Agriculture ne peuvent accepter que des changements radicaux viennent casser les économies agricoles existantes.

Le président Daniel Genissel rappelle que le sujet des aides et de leur répartition a été largement abordé lors de la campagne électorale précédant les élections dans les Chambres d'Agriculture. Il convient maintenant de partir sur ces bases pour déterminer ce dont a besoin l'agriculture de demain.

Conclusion des travaux de la Session par
M. Jean-Karl DESCHAMPS, vice-président du
Conseil régional de Basse-Normandie

M. Jean-Karl Deschamps remercie le président Daniel Genissel. La conclusion relève normalement de la responsabilité du Préfet ou de son représentant, mais qui doit être en obligation de réserve.

Le président Daniel Genissel a commencé par rappeler que l'on traversait une période électorale et que les agriculteurs attendaient beaucoup des candidats. M. Jean-Karl Deschamps le rassure, l'inverse est vrai aussi : les candidats attendent beaucoup des agriculteurs, quels qu'ils soient, et il reste persuadé qu'ils participeront à la décision comme tous les citoyens.

M. Jean-Karl Deschamps souhaite apporter au président Daniel Genissel toutes les félicitations du Conseil Régional, ainsi que les siennes, à la fois pour son élection à la présidence de la Chambre, mais également pour l'élection de l'ensemble des nouveaux membres qui l'ont rejoint.

Le Conseil Régional souhaite que la collaboration intelligente et active qui s'est établie entre la Chambre Régionale d'Agriculture et le Conseil Régional perdure dans le respect mutuel à la fois de leurs fonctions et de la légitimité de leur élection.

Le président Daniel Genissel a fait référence à la remise de l'étude sur la production laitière en rapport avec l'herbe et l'installation, une quinzaine de jours auparavant. C'est l'une des premières fois en France que trois Conseils Régionaux procèdent à une saisine des CESR sur la même thématique. Celle-ci était à triple entrée, et c'est bien sous cet angle que le Conseil Régional l'a étudiée.

Cette saisine a permis la rédaction d'un volumineux rapport par une commission, coordonnée par M. Pascal Ferey ; M. Jean-Karl Deschamps veut à nouveau apporter ses félicitations au travail de compilation d'informations et d'analyse extrêmement intéressant qui a été réalisé. Les Conseils Régionaux vont se saisir de ce rapport, ainsi que de ses conclusions. Mais ils vont également très certainement le prolonger, et à partir de là engager ce que M. Jean-Yves Le Drian, président de la Région Bretagne, a appelé un "devoir de réappropriation" à travers les politiques régionales mises en oeuvre.

Cette saisine un peu particulière, à la fois dans sa méthodologie et dans sa forme, s'inscrit à un moment où le(la) futur(e) président(e) de la France sera amené(e) à présider la Communauté Européenne, au moment de la révision à mi-parcours de la PAC.

L'Europe souhaite supprimer un certain nombre de modalités d'intervention, qui s'avèrent extrêmement importantes pour la région normande. Cependant, la France devra se montrer très convaincante, face à tous les pays qui composent dorénavant la Communauté Européenne.

M. Jean-Karl Deschamps sait que ce point a été discuté récemment à l'échelle nationale des Chambres d'Agriculture, y compris dans l'éventualité de la sortie d'un certain nombre de dispositifs.

Les chiffres 2006 qui ont été présentés restent toujours aussi détaillés, aussi performants. Ils montrent une situation de l'agriculture qui reste certes rassurante. Au-delà des chiffres de revenus, d'autres paramètres caractérisent l'activité agricole, comme le nombre d'emplois, auquel le Président a fait référence, ou des paramètres environnementaux.

La chute des revenus du lait, qui est une spécificité bas-normande très forte, a aussi attiré l'attention de M. Jean-Karl Deschamps.

M. Jean-Karl Deschamps termine sur le Contrat de Projets État-Région, qui a été signé par le Président de la Région et le Préfet de Région quelques semaines auparavant, après une négociation relativement rapide.

On est parti d'une situation difficile pour la Basse-Normandie, le Préfet de Région l'a lui-même reconnu. On est arrivé à une situation qui globalement n'est pas satisfaisante, M. Jean-Karl Deschamps le dit très clairement. Mais il a semblé au Conseil régional, au regard de la responsabilité qui était la sienne, qu'il fallait savoir, le moment venu, sortir d'une négociation et noter les avancées des partenaires (en l'occurrence ici de l'État), tout en lui disant que la Région a signé, parce que ses représentants sont des personnes responsables, parce qu'il leur semble impossible de différer des projets, des actions qui ont besoin des fonds contractualisés entre l'État et la Région, mais qu'en soi, ce contrat présente des manques perturbants, dans le secteur agricole mais aussi dans d'autres secteurs. Alors que tous ont l'ambition de participer au développement de leur territoire, c'est absolument inacceptable en soi.

Le Conseil Régional a donc signé ce Contrat de Projets moyennant cet ensemble de réserves, et avec un mandat donné au Président : celui de demander la renégociation dès que les nouvelles équipes gouvernementales seront en place, et ce, quelles qu'elles soient. En effet, la période n'était pas nécessairement facilitante pour cette négociation. Mais dès le mois de septembre, puisque les dernières élections auront lieu le 17 juin, ils demanderont à renégocier - M. Jean-Karl Deschamps pense que bon nombre de régions de France le feront - un certain nombre de points qui leur semblent aujourd'hui tout à fait sous-estimés.

En ce qui concerne l'agriculture, ce Contrat prévoit une enveloppe de 76 M d'€, dont la Région financera bien sûr à 50 % les sommes globales. Ensuite, d'action en action, les rapports peuvent être différents : quelquefois, la Région finance davantage, l'État moins, et inversement pour d'autres actions. Les premières réunions de concertation et de discussion ont eu lieu entre la Région et les filières, pour préparer les conventions qui vont lier les filières à l'État et à la Région à travers ce Contrat de Projets État-Région.

Le Conseil Régional regrette la baisse des crédits de l'Etat en animation et en fonctionnement, regret qu'il a exprimé auprès du Préfet. Bien que l'investissement de la Région demeure à sa hauteur initiale, cette baisse va entraîner des difficultés.

Enfin, après une longue négociation, le Conseil Régional a obtenu l'inscription d'une ligne sur l'installation.

Pour conclure ses propos, M. Jean-Karl Deschamps adresse publiquement ses remerciements à Daniel Épron, avec qui, malgré quelquefois des différences de vues, il s'est fait une collaboration qu'il croit efficace. Et il sait, pour avoir lu les déclarations de M. Daniel Genissel lors de son élection, que celui-ci s'inscrit dans cette droite ligne des collaborations efficaces, pour faire avancer l'agriculture, améliorer la condition des agriculteurs et faire prendre en compte l'ensemble des paramètres du développement du territoire. En effet, le Conseil Régional n'a pas de compétences dans le domaine de l'agriculture, car ce secteur ne fait pas partie des lois de décentralisation. Mais le Conseil Régional croit en l'activité agricole, à son importance en Basse-Normandie. Il est donc nécessaire de définir une politique agricole et de lui accorder un certain nombre de moyens. M. Jean-Karl Deschamps remercie l'assemblée de son attention.

Le président Daniel Genissel remercie M. Jean-Karl Deschamps pour cette intervention et son implication dans la politique agricole régionale.

M. Daniel Genissel présente ensuite M. Jérôme Auckenthaler, qui va succéder à M. Henri Sentilhes à la direction de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime.

Il précise que dans le dossier remis aux participants, figure le document Agriscopie 2006, qui, au-delà des comptes présentés plus tôt, traite d'une multitude de sujets relatifs à l'agriculture, donnant un grand nombre de détails sur l'agroalimentaire, sur les productions, sur l'utilisation des territoires, sur l'emploi...

Il engage les présidents des commissions qui ont été désignés à engager leurs travaux dès que possible.

En l'absence de questions diverses, le président Daniel Genissel remercie les membres de la Session pour leur participation.